

Chapitre 1

Vue d'ensemble du président

Ce chapitre examine les progrès accomplis au regard d'un certain nombre d'indicateurs qui avaient été proposés dans l'édition 2003 du Rapport sur la coopération pour le développement en vue de mesurer la contribution apportée par la communauté du développement à un recul durable de la pauvreté. Il montre que des avancées ont été enregistrées sur de nombreux fronts mais qu'elles demeurent relativement modestes. Les indicateurs retenus synthétisant les résultats de multiples décisions d'une multitude d'acteurs, la lenteur relative de l'évolution globale qu'ils veulent retracer n'a rien d'étonnant. Reste qu'une nette accélération des progrès s'impose si la communauté du développement souhaite réellement aider autant qu'elle le devrait les pays pauvres à se rapprocher des objectifs du Millénaire pour le développement.

Introduction

Au moment où je m'apprête à céder la présidence du Comité d'aide au développement (CAD) à Eckhard Deutscher, je tiens à vous faire part de mes réflexions sur les changements considérables qui ont marqué la scène de l'aide publique au développement (APD) depuis que j'ai pris mes fonctions en juin 2003. Il est par ailleurs important de nous interroger sur le lien à faire entre ces changements et les évolutions que nous observons dans les pays les moins avancés (PMA), les autres pays à faible revenu (PFR) et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI), qui sont les principaux destinataires de cette APD.

Des signes manifestes de progrès vigoureux, encore qu'inégaux, sont décelables dans nombre de ces pays. Dans les PMA et autres PFR, ces progrès ont coïncidé, comme on le verra plus loin, avec un accroissement considérable des apports d'APD à la fois des membres du CAD et d'autres pays, et qu'on considère le volume global de l'APD aussi bien que le volume des ressources qui peuvent effectivement être planifiées au service des stratégies locales de développement (autrement dit de l'aide programmable au niveau des pays, sur la définition de laquelle on reviendra plus loin).

Dans certains des PRITI les plus prospères, en revanche, ces progrès sont allés de pair avec une forte contraction des apports d'APD, les donateurs estimant ces pays désormais nettement mieux à même de subvenir à leur propre développement. Dans presque tous les cas, cette contraction a toutefois été minime au regard de la taille de l'économie des pays concernés.

Ces progrès ont aussi eu pour toile de fond une intensification notable des efforts d'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'APD. La date de parution du présent Rapport interdit malheureusement qu'on puisse y rendre compte des résultats de l'enquête 2008 de suivi des indicateurs énoncés dans la Déclaration de Paris et des avancées obtenues vers les objectifs-cibles qui y avaient été fixés en 2005, et plus encore des premières conclusions des travaux d'évaluation de l'impact de la Déclaration.

Ces progrès sont bien sûr à mettre pour l'essentiel au crédit des efforts qu'ont eux-mêmes déployés les pays en développement et de la conjoncture économique largement favorable qui a prévalu à l'échelon international ces dernières années. On reviendra plus loin sur le facteur clé qu'a constitué à cet égard la capacité grandissante des pays en développement, y compris ceux d'Afrique subsaharienne, de consolider leur base de recettes. Reste que, dans les secteurs comme la santé et l'éducation de base, où l'APD a fortement progressé, cette croissance s'est accompagnée d'une sensible accélération des résultats observés. Ainsi, il apparaît que le nombre de nouveau-nés et d'enfants qui meurent chaque année est enfin tombé en deçà de 10 millions. Des travaux complémentaires d'évaluation et de recherche demeurent néanmoins nécessaires afin de déterminer si la corrélation est suffisamment solide pour attester l'existence d'un lien de causalité.

D'immenses défis n'en subsistent pas moins. La misère et les inégalités flagrantes sont loin d'avoir disparu de notre monde. Sans compter divers problèmes d'envergure mondiale, comme le changement climatique. De leur côté, comme le montre le présent Rapport, les donateurs ont encore beaucoup à faire pour honorer leurs promesses et améliorer l'efficacité de leur action.

Dans l'édition 2005 du *Rapport sur la coopération pour le développement*, j'avais laissé entendre que nous assistions à la naissance d'une entreprise conjointe au service du développement, s'articulant autour des objectifs définis dans la Déclaration du millénaire. J'ose espérer qu'en dépit de tous les problèmes, l'examen approfondi auquel nous allons devoir procéder des progrès accomplis depuis la Conférence sur le financement du développement organisée par les Nations Unies à Monterrey mettra en évidence une convergence de vues accrue sur le but à atteindre et une union accrue des forces au service de ce but dans la pratique.

La mesure des progrès

Dans l'édition 2003 du *Rapport sur la coopération pour le développement*, la première à la rédaction de laquelle j'ai eu le plaisir de participer, j'avais proposé une douzaine de mesures de simple bon sens, qui me paraissaient devoir améliorer la contribution de la coopération pour le développement aux progrès du développement, et formé le vœu que nous puissions faire état de réelles avancées dans ces domaines en 2006. Dans les éditions suivantes, une brève section était consacrée à l'examen synthétique des améliorations obtenues, ou non, à ces différents niveaux. Dans le présent Rapport, le dernier de cette série publiée sous l'autorité du président du CAD depuis 1960 auquel je prêterai mon concours, j'articulerai mon habituel tour d'horizon autour de ces douze mesures (tableau 1.3).

Parmi ces mesures, dix relèvent de la compétence des donateurs. En ce qui concerne trois de ces dernières (volume de l'aide, part de l'APD allant aux PMA et autres PFR, et déliement), les objectifs que j'avais proposés pour 2006 ont été atteints. S'agissant de quatre autres, dont trois renvoyant à l'efficacité de l'aide et une aux États fragiles, il est encore impossible de procéder à un chiffrage précis mais des progrès sont décelables. Sur les trois derniers fronts, les objectifs proposés pour 2006 ne se sont pas concrétisés; ces objectifs auraient voulu que l'essentiel des nouveaux apports d'APD aient donné lieu à de véritables transferts de ressources transparaissant dans la balance des paiements des pays bénéficiaires, qu'une part plus importante de l'APD ait pris le chemin de pays relativement performants comptant une forte population de pauvres, et que les secours d'urgence et l'aide humanitaire s'inscrivent sur une tendance à la baisse. Considérés dans leur ensemble, les pays en développement ont rempli leur part du marché au regard de l'indicateur d'effort que j'avais proposé, affichant des résultats impressionnants pour ce qui est de la mobilisation des ressources intérieures et des avancées plus modestes en ce qui concerne la part des dépenses publiques consacrées à la santé et à l'éducation. S'agissant du dernier indicateur, davantage de progrès vers les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le tableau ne varie guère : des succès spectaculaires, à l'échelle mondiale, dans la réduction de la pauvreté absolue, des évolutions moins satisfaisantes au regard des autres objectifs, et toujours d'énormes défis, en particulier en Afrique subsaharienne et dans le Pacifique.

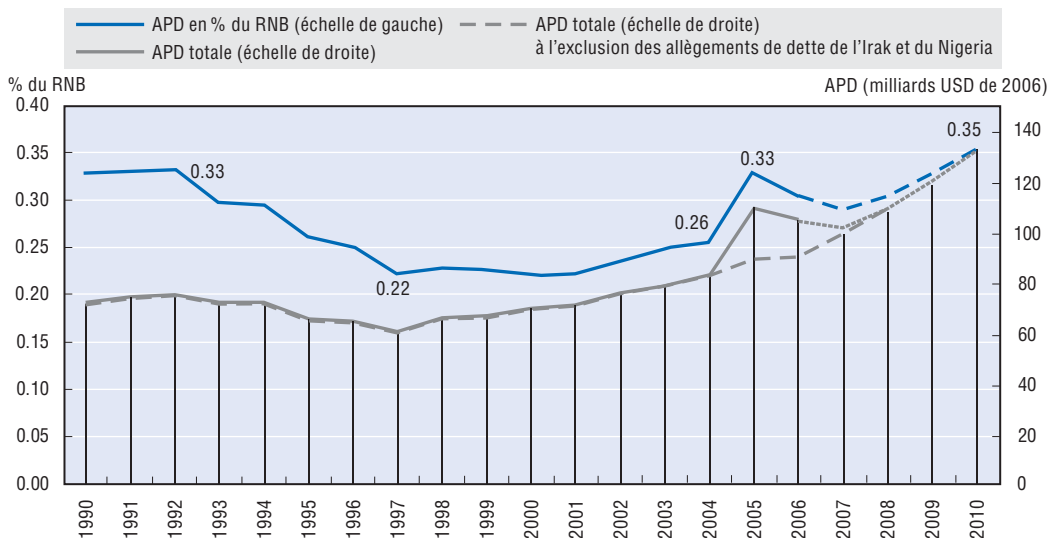
Dans mon tour d'horizon de l'utilisation qui a été faite de l'APD pendant ma mandature, il m'est impossible de ne pas faire référence à l'Irak, pays qui en 2005/06 a reçu pour près de 7 milliards USD d'APD par an, sans compter les allègements de dette. L'Irak constituant un cas à part et du fait qu'une grande partie de l'aide qui lui a été accordée, surtout celle émanant des États-Unis, présente vraisemblablement un caractère « additionnel » en ce sens que ces sommes n'auraient pas été votées si elles avaient du servir à d'autres formes d'aide, je procéderai à une double analyse de certains indicateurs, avec et sans l'Irak. On trouvera dans l'encadré 1.2, à la fin du présent chapitre, un bref récapitulatif de l'origine et de la composition


des apports d'APD à l'Irak au cours de ces quatre dernières années, où l'aide à ce pays a atteint des niveaux considérables.

Volume de l'aide (indicateurs 1 et 2)

S'agissant du volume de l'aide, j'avais proposé en 2003 deux indicateurs à l'aune desquels mesurer les progrès. Le premier était qu'en 2006 les versements nets des membres du CAD atteignent au moins 75 milliards USD (aux prix et taux de change de 2002) au lieu des 57.5 milliards USD enregistrés pour l'année de référence, 2002. Cet objectif global a été plus que rempli, les versements nets d'APD notifiés par les donateurs pour 2006 se montant à 77.8 milliards USD aux prix et taux de change de 2002. Si l'on fait abstraction de l'Irak, ils se chiffrent à 70.7 milliards USD. De ce point de vue, l'évolution est spectaculaire sachant que les apports d'APD sont restés cantonnés pendant de nombreuses années autour de la barre des 50 millions USD. Le graphique 1.1 retrace l'évolution des versements nets des membres du CAD telle qu'elle ressort des apports d'APD effectivement recensés pour la période 1990 à 2006 et des simulations du Secrétariat à l'horizon 2010, simulations qui sont présentées plus en détail dans le tableau 1.1. Dans ce dernier, les chiffres relatifs à 2010, qui s'appuient sur les informations les plus récentes concernant les engagements, sont un peu plus faibles que ceux, fruits des simulations du Secrétariat, qui figuraient dans l'édition de l'année dernière, qu'on considère les valeurs réelles ou les pourcentages du revenu national brut des membres.

Graphique 1.1. **Évolution de l'APD nette des membres du CAD : Chiffres observés pour la période 1990 à 2006 et simulations du Secrétariat du CAD pour la période 2007 à 2010**



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/177042721634>

Le deuxième indicateur était, lui, plus exigeant; il voulait que l'essentiel des nouveaux apports se traduisent par de véritables transferts de ressources au profit de l'économie des pays en développement. La notion qui le sous-tend est malaisée à cerner et témoigne peut-être d'un excès d'ambition, aucune des bases de données existantes ne fournissant des informations suffisamment détaillées. Pour respecter l'esprit de ma proposition, le Secrétariat a établi une mesure excluant de l'APD bilatérale l'aide humanitaire, les allègements de dette, les coûts administratifs, les coûts d'entretien des réfugiés dans les

Tableau 1.1. **Simulation du Secrétariat du CAD/OCDE concernant les perspectives d'évolution de l'APD nette en 2006 et 2010**

En millions USD constants (prix et taux de change de 2006) – Les données ci-dessous ne sont pas des prévisions, mais des projections du Secrétariat basées sur les déclarations publiques faites par les pays membres du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE (CAD). Les chiffres-clés de ces déclarations sont montrés dans la colonne « Hypothèses ». Des projections du RNB sont nécessaires pour calculer l'APD nette et les ratios APD/RNB pour 2010. Pour 2007 et 2008, les projections de croissance réelle pour chaque pays sont tirées des *Perspectives économiques de l'OCDE* n° 81 (juin 2007), Tableau 1 de l'annexe. Pour la période 2009-10, une croissance réelle annuelle de 2 % du RNB est supposée pour tous les pays. Les calculs ont été discutés au niveau technique avec les autorités nationales, mais **le Secrétariat du CAD est responsable de la méthodologie et des résultats finals publiés**. Il est important de noter que les niveaux de remises de dette sont exceptionnellement hauts en 2006, ce qui permet à certains donneurs d'atteindre ou de dépasser leurs objectifs pour 2006.

	2006		Hypothèses	2010			
	APD nette (2006 USD)	APD/RNB (Pour cent)		APD nette (2006 USD)	APD/RNB (Pour cent)	Variation en termes réels de l'APD par rapport à 2006	
						Mn USD	Pour cent
Allemagne	10 435	0.36	0.51 % en 2010	16 355	0.51	5 920	57
Autriche	1 498	0.47	0.51 % en 2010	1 796	0.51	297	20
Belgique	1 978	0.50	0.7 % en 2010	3 025	0.70	1 047	53
Danemark	2 236	0.80	Minimum 0.8 %	2 423	0.80	187	8
Espagne ^{1, 2}	3 814	0.32	0.5 % en 2008 et 0.7 % en 2012	7 920	0.59	4 107	108
Finlande	834	0.40	0.51 % en 2010	1 183	0.51	348	42
France ¹	10 601	0.47	0.42 % en 2007 et 0.7 % en 2015	12 519	0.51	1 919	18
Grèce	424	0.17	0.51 % en 2010	1 402	0.51	978	231
Irlande	1 022	0.54	0.6 % en 2010 et 0.7 % en 2012	1 294	0.60	273	27
Italie	3 641	0.20	0.51 % en 2010	10 163	0.51	6 522	179
Luxembourg	291	0.89	1 % en 2009	376	1.00	85	29
Pays-Bas	5 452	0.81	Minimum 0.8 %	5 962	0.80	510	9
Portugal	396	0.21	0.51 % en 2010	1 031	0.51	635	160
Royaume-Uni ^{1, 2}	12 459	0.51	0.37 % en 2007-08, 0.56 % en 2010 et 0.7 % en 2013	14 856	0.56	2 397	19
Suède	3 955	1.02	1 % en 2010	4 331	1.00	376	10
Membres CAD de l'UE, total	59 035	0.43		84 636	0.57	25 600	43
Australie ³	2 123	0.30	Voir la note 3	2 913	0.36	790	37
Canada ⁴	3 684	0.29	Voir la note 4	4 162	0.30	478	13
États-Unis ⁸	23 532	0.18	Voir la note 8	24 705	0.17	1 173	5
Japon ⁵	11 187	0.25	Voir la note 5	10 092	0.21	-1 095	-10
Norvège	2 954	0.89	1 % sur la période 2006-09	3 661	1.00	707	24
Nouvelle-Zélande ⁶	259	0.27	Voir la note 6	344	0.33	85	33
Suisse ⁷	1 646	0.39	Voir la note 7	1 828	0.40	181	11
Membres du CAD, total	104 421	0.31		132 341	0.35	27 920	27

1. Rapports APD/RNB obtenus par interpolation entre 2007 et/ou 2008 et l'année à laquelle l'objectif est censé être atteint.

2. L'Espagne a pour objectif d'atteindre au minimum 0.5 % d'ici 2008, puis 0.7 % d'ici 2012 ; le Royaume-Uni a annoncé 0.56 % en 2010 et 0.7 % d'ici 2013.

3. L'Australie prévoit une augmentation continue de l'APD. Des fonds ont été provisionnés dans le budget de l'Australie avec l'intention d'atteindre un volume d'APD d'environ 4.3 milliards de dollars australiens en 2010-11, équivalant à 0.36 % du RNB. L'Australie compte arriver à un ratio APD/RNB de 0.5 % en 2015-16. Les chiffres de ce tableau prennent les hypothèses d'une inflation annuelle moyenne de 2.5 %.


4. Le Canada a l'intention de doubler le niveau 2001 de son Enveloppe de l'aide internationale (EAI) d'ici 2010 en termes nominaux. Les autorités canadiennes ont estimé l'APD à 5.1 milliards de dollars canadiens en 2010. Le chiffre d'APD montré dans ce tableau a été corrigé pour un 2 % d'inflation annuel et converti en USD au taux de change de 2006.

5. Au cours des cinq années 2005-09, le Japon a l'intention d'augmenter son volume d'APD de 10 milliards USD au total par rapport à son volume d'APD nette en 2004. La projection du Secrétariat suppose que l'APD aura augmenté de 1.17 milliards USD en 2010 par rapport à 2004, sans ajustement pour l'inflation.

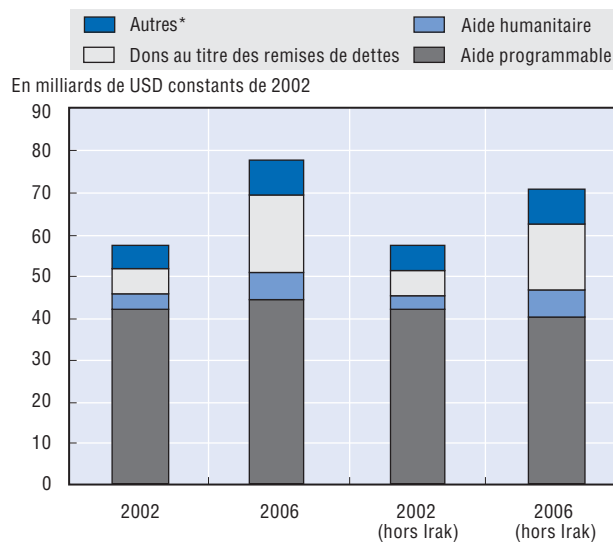
6. La Nouvelle-Zélande a annoncé des engagements de 0.30 % en 2007-08 et 2008-09, 0.32 % en 2009-10 et 0.35 % en 2010-11 (années fiscales). Ceci se traduit en années calendaires par un engagement de 0.33 % en 2010.


7. Les projections financières actuelles supposent que l'objectif de 0.4 % sera atteint en 2010.

8. Les États-Unis ne publient et n'approuvent pas de projections sur l'APD. Le chiffre montré dans ce tableau est purement une estimation du Secrétariat fondée sur l'APD 2004 plus 5 milliards USD nominales par an au titre des engagements pris au sommet du G8 de Gleneagles sur l'augmentation de l'aide à l'Afrique, ainsi qu'au titre du Millennium Challenge Account, et des initiatives sur le SIDA, la malaria et l'aide humanitaire.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/178414227856>

pays donateurs et les coûts imputés des étudiants. Si l'on se réfère à ce nouvel agrégat, qui correspond *grosso modo* à ce que l'on pourrait appeler « l'aide programmable », il est manifeste que si l'APD notifiée est passée de 57.5 milliards USD à 77.8 milliards USD, ce n'est **pas** sous l'effet pour l'essentiel d'un accroissement de l'aide programmable mais d'une augmentation des allègements de dette. Le graphique 1.2 fournit plus de précisions sur la composition des apports d'APD en 2002 et en 2006 suivant que l'on tient compte ou non de l'Irak. Il ne faut cependant pas nier l'importance des allègements de dette, lesquels ont permis une amélioration radicale de la cote de crédit de nombreux pays ces dernières années et ont eu des retombées directes positives sur la balance des paiements des bénéficiaires du fait qu'ils sont venus compenser les remboursements effectifs au titre du service de la dette.

Graphique 1.2. **Apports nets par catégorie d'APD**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/177065472481>

* Y compris les coûts administratifs, les coûts des réfugiés dans les pays donateurs et les coûts imputés des étudiants.

Tout laissant supposer qu'à l'avenir les annulations de créances commerciales diminueront fortement, **il faudrait que l'aide programmable croisse désormais dans des proportions considérables pour que se concrétisent les augmentations ressortant des simulations.** Cela ressort très clairement du graphique 1.1 qui montre que, si l'on fait abstraction des allègements très considérables de dette accordés à l'Irak et au Nigeria, les apports d'APD recensés en 2006 s'inscrivent en net retrait par rapport au niveau qu'aurait impliqué un accroissement linéaire vers les montants promis pour 2010 par les membres du CAD. D'après les calculs du Secrétariat, pour que soient atteints ces montants, il faudrait que les apports d'APD (hors allègements de dette et aide humanitaire) progressent à un rythme annuel de **12 %** sur la période 2006 à 2010, à supposer qu'en 2010 les allègements de dette et l'aide humanitaire se situent à leur niveau moyen sur une longue période. Sans compter que, comme le coût des abandons de créances commerciales pour les contribuables des pays donateurs est nettement inférieur à la valeur nominale comptabilisée dans l'APD, les accroissements futurs de l'aide seront relativement plus onéreux pour ces contribuables.

La plupart des membres du CAD, mais non tous, ont souscrit des engagements à moyen terme concernant l'accroissement de leur APD, au moins jusqu'en 2010 (tableau 1.1), et tous ont promis un doublement de l'APD destinée à l'Afrique entre 2004 et 2010. Peu d'entre eux ont déjà rendu publics des plans précis indiquant comment ils entendent honorer ces

engagements même si certains ont diffusé des plans de dépenses pluriannuels. Il sera important de surveiller l'évolution des apports d'APD en 2007, première année au cours de laquelle on peut raisonnablement escompter que les engagements d'envergure pris en 2005 se refléteront dans les dépenses effectives. Étant donné que les allègements de dette auront vraisemblablement alors déjà diminué, le niveau de l'APD hors remises de dettes constituera un indicateur très instructif des suites données à ces promesses.

Un autre indicateur important des intentions des donateurs est le montant de leurs contributions à la reconstitution des ressources de trois grands organismes multilatéraux : l'Association internationale de développement (IDA), le Fonds africain de développement (FAfD) et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FMLSTP). Les décisions relatives à ces reconstitutions sont intervenues vers la fin de 2007 et impliquent la prise d'engagements s'étalant sur trois ans. À cet égard, il apparaît que :

- IDA : la capacité d'engagement a été augmentée de **25 %**, passant de 21.9 milliards DTS lors de la dernière reconstitution à 27.3 milliards DTS (41.6 milliards USD) pour IDA-15, soit de 7.3 milliards DTS à 9.1 milliards DTS par an. En dollars, cela représente un accroissement de 30 %. Les contributions promises par les donateurs sont en fait supérieures de **36 %**, exprimées en DTS, à celles de l'exercice précédent, la différence correspondant au coût pour l'IDA de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale.
- FAfD : la capacité d'engagement a été accrue de **52 %** et portée à 5.6 milliards d'unités de compte (8.9 milliards USD), soit 1.9 milliard d'unités de compte par an.
- FMLSTP : les apports passeront de 4.7 milliards USD pour les deux années couvertes par la première reconstitution (2006-07) à au minimum 9.7 milliards USD pour les trois années couvertes par la deuxième reconstitution (2008-10), soit de 2.35 milliards USD à un peu plus de 3.2 milliards USD par an, ce qui représente une augmentation de **38 %**.

De son côté, la Commission européenne a fait savoir que ses versements devraient s'accroître de 26 % entre 2006 et 2010, pour atteindre 10.1 milliards EUR en 2010.

Ces décisions sont importantes. Elles témoignent d'une indubitable volonté des donateurs d'accroître très considérablement les fonds mis à la disposition des grandes institutions multilatérales, qu'il s'agisse de celles qui ont large mandat comme la Commission et les deux banques de développement aussi bien que de celles qui ont une mission plus spécifique comme le Fonds mondial. Cela permet d'anticiper avec une certaine confiance une intensification notable des efforts d'APD au cours des trois ans à venir, si l'on part du principe que la part de ces grandes institutions dans les apports totaux d'APD ne changera pas énormément. Ces accroissements, calculés sur la base de chiffres exprimés aux prix courants, sont toutefois insuffisants (sauf dans le cas du FAfD) pour assurer le taux de croissance annuelle de 12 % en termes réels évoqué plus haut, mais ils ont le mérite de constituer, sous réserve de ratification, des engagements fermes ayant force obligatoire.

Un point sur lequel des changements notables sont intervenus ces dernières années est l'importance des apports des donateurs non membres du CAD et des organismes caritatifs (qu'il s'agisse d'organisations bénévoles ou de fondations privées).

D'après les estimations, les versements nets des pays de l'OCDE qui ne sont pas encore membres du CAD sont en effet passés de 0.4 milliard USD en 2002 à quelque 1.9 milliard USD en 2006. Globalement, les apports des membres de l'UE n'appartenant pas à l'OCDE se sont, eux aussi, considérablement accrus. Les données fiables sur les apports des pays en dehors de l'OCDE et de l'UE demeurent rares, mais il n'en est pas moins évident que la Chine, en particulier, est devenue une source importante de financements pour un nombre croissant

de pays. Il est hautement souhaitable que soit établie dès que possible une comptabilité cohérente et transparente des apports de ces pays, pourquoi pas dans le cadre du nouveau Forum pour la coopération en matière de développement mis place par le Conseil économique et social des Nations Unies. La coopération Sud-Sud mérite une reconnaissance plus complète et plus manifeste, au même titre que l'APD des membres du CAD.

Les dons émanant des organisations bénévoles et fondations privées des pays membres du CAD ont également augmenté de manière considérable, passant de 8.8 milliards USD en 2002 à 14.6 milliards USD en 2006. Ces chiffres, qui sont ceux notifiés par les membres du CAD, sont vraisemblablement sous-évalués, mais la nette tendance à la hausse ne fait aucun doute. Sachant que la Fondation Gates à elle seule déboursa probablement 3 milliards USD par an dans les deux années qui viennent, à des fins d'aide au développement pour l'essentiel, l'importance de ces bailleurs de fonds est incontestable.

Si l'APD consentie par les membres du CAD demeure la première source d'apports non commerciaux¹ spécifiquement axés sur le développement, l'accroissement des concours passant par d'autres canaux implique que, **pour le pays bénéficiaire moyen, les entrées de fonds assimilables à une aide ont nettement plus progressé que ne l'indiquent les chiffres se rapportant aux seuls membres du CAD.** Et l'écart ne fera vraisemblablement que s'accroître au fil du temps.

Répartition de l'aide (indicateurs 3 à 5)

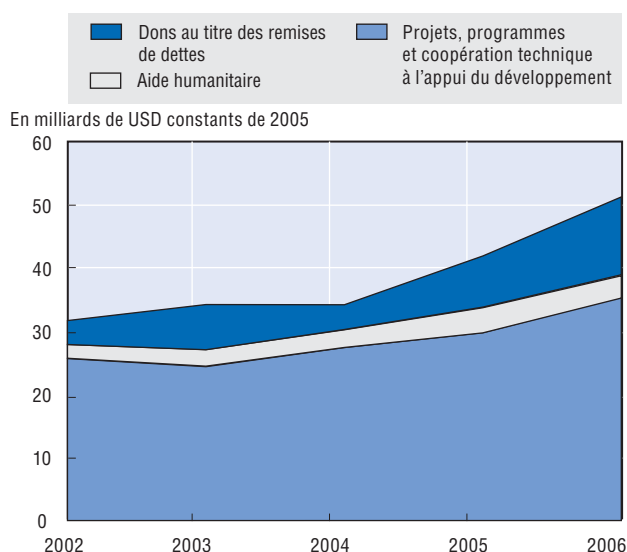
Dans ce domaine, j'avais proposé trois indicateurs des progrès, voulant respectivement que la part de l'APD allant aux pays les moins avancés (PMA) et autres pays à faible revenu (PFR) ait notablement augmenté par rapport à son niveau de 2002, qu'une fraction de l'aide plus importante qu'en 2002 prenne le chemin de pays relativement performants comptant une forte population de pauvres, et que les secours d'urgence et l'aide humanitaire s'inscrivent sur une tendance à la baisse, à tout le moins en pourcentage de l'aide totale.

S'agissant du premier de ces indicateurs, la part de l'APD bilatérale nette destinée aux PMA et autres PFR est passée de 40 % en 2002 à 46 % en 2006. L'aide multilatérale tendant à être davantage centrée sur la pauvreté, les chiffres correspondants pour l'APD totale s'établissent à 47 % et 49 %, respectivement.

Les chiffres de 2006 ont toutefois été largement influencés par deux facteurs exceptionnels, qui jouent en sens inverse :

- D'une part, le fort accroissement de l'APD consentie à l'Irak. Si l'on fait abstraction de l'Irak, pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, dans le dénominateur, le recentrage sur la pauvreté est encore plus prononcé, la part des PMA et autres PFR ressortant alors à 52 % pour l'APD bilatérale et à 54 % pour l'APD totale.
- D'autre part, l'annulation d'un volume important de créances commerciales sur le Nigéria, pays à faible revenu. Le surplus d'APD qui a pris le chemin des pays pauvres en 2006 est inférieur au montant de ces remises de dette exceptionnelles. Si l'on fait abstraction de ces dernières, la part de l'APD bilatérale nette qui est allée aux PMA et autres PFR a en fait légèrement diminué puisqu'elle est revenue de 40 % en 2002 à 39 % en 2006.

Plus important encore, au cours de cette période, l'APD sous forme de projets et programmes de développement et de coopération technique destinée aux PMA et autres PFR a augmenté de près de 38 % en termes réels (graphique 1.3).

Graphique 1.3. **Apports nets totaux d'APD aux PMA et autres PFR**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/177072231447>

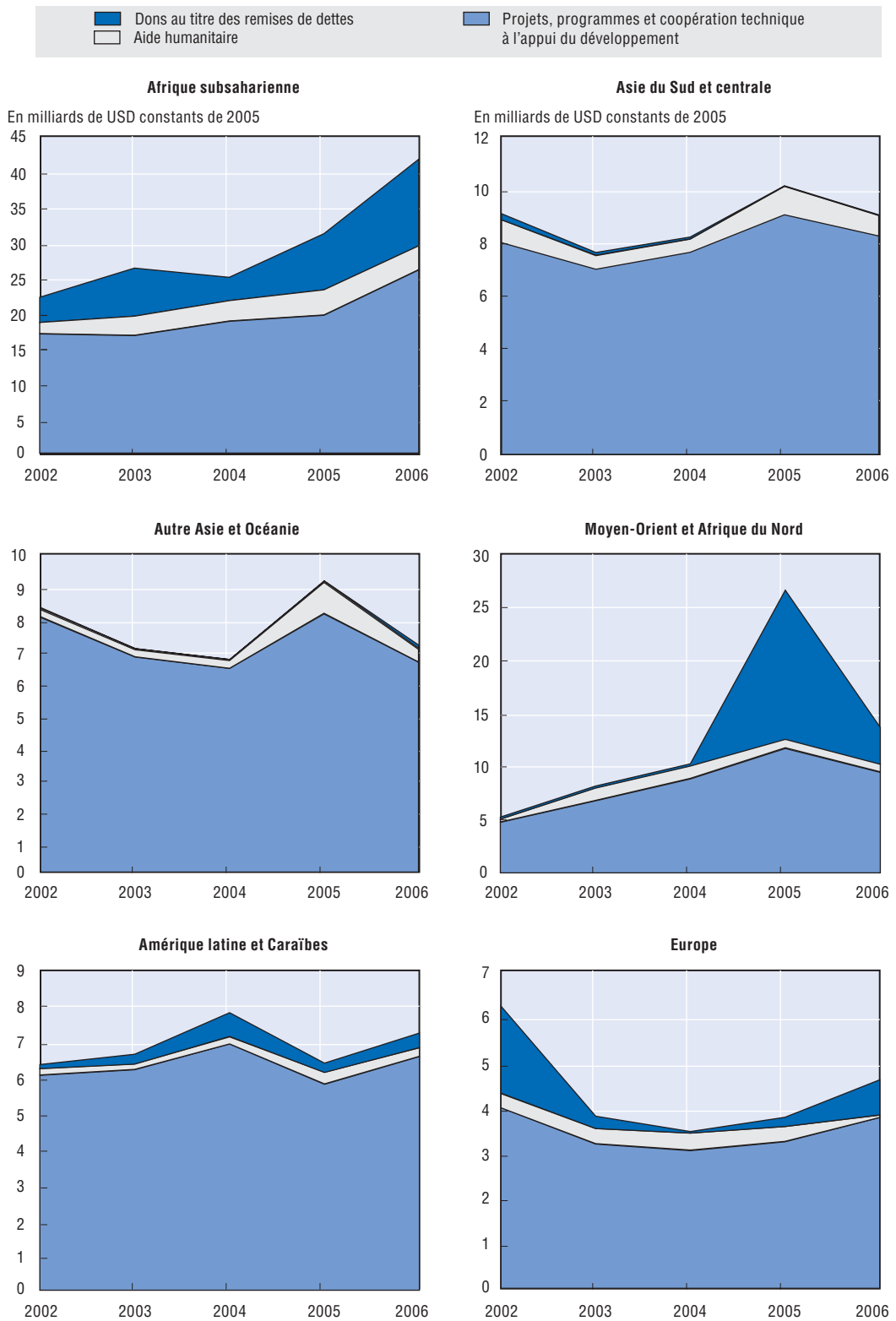
Note : Il n'est pas possible de chiffrer l'aide programmable par pays bénéficiaire car les données sur le coût imputé des étudiants, les coûts administratifs et le coût des réfugiés dans les pays donateurs ne sont pas ventilés par pays bénéficiaire.

Une analyse par région (graphique 1.4) montre que, comme on pouvait s'y attendre au vu de l'engagement qui a été pris de doubler l'aide à l'Afrique entre 2004 et 2010, la part de ce continent dans l'aide programmable est en augmentation.

Il convient donc de se demander dans quels pays l'APD a en conséquence diminué. Le tableau 1.2 recense les pays dans lesquels on a observé les reculs les plus prononcés entre 2002 et 2006. La plus grande prudence s'impose dans l'interprétation de ce genre de chiffres, qui renvoient à une seule année et peuvent donc tenir à des facteurs exceptionnels. Certaines tendances n'en sont pas moins évidentes. Les recettes d'APD de pays à revenu intermédiaire tels que le Brésil, la Chine, l'Indonésie et la Thaïlande (laquelle a en outre remboursé ses dettes d'APD en 2006) et de pays bien dotés en ressources naturelles comme l'Angola vont décroissant, les donateurs s'appliquant de plus en plus à aider des pays moins capables de financer leur propre développement. L'Inde (qui appartient toujours au groupe des PFR) n'est, à l'instar de ces autres pays, plus du tout tributaire de l'APD et a clairement fait savoir aux donateurs ce qu'elle était prête à accepter et n'accepterait pas d'eux. Ces évolutions confirment que « l'efficacité de l'APD au regard de la pauvreté » continue de s'améliorer, même s'il ne faut pas nier le rôle que peut jouer l'APD pour aider à remédier à certains problèmes fondamentaux de développement et au fléau de la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire.

L'APD qui a pris le chemin des pays les plus pauvres s'est donc incontestablement accrue, mais qu'en a-t-il été pour un autre groupe de pays, les pays performants comptant une forte population de pauvres? Les donateurs récompensent-ils la performance? Sont pris en compte dans la présente analyse les pays appartenant aux deux quintiles supérieurs sur la base de l'indice d'allocation des ressources de l'IDA (IRAI) établi par la Banque mondiale. La part de l'APD bilatérale nette allant à ce groupe, qui comprend uniquement des PMA et autres PFR, a fléchi (19 % en 2002 et 17 % en 2006). Les apports n'en ont pas moins considérablement progressé en termes réels puisque le volume global de l'APD a augmenté, mais l'importance relative accordée par les donateurs bilatéraux aux

Graphique 1.4. **Apports totaux nets d'APD par région**



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/177081874815>

Note : Voir la note du graphique 1.3.

Tableau 1.2. Pays où l'aide au titre des projets et programmes de développement et de la coopération technique a le plus diminué entre 2002 et 2006

Millions USD constants de 2005

	2002	2006	Différence entre 2002 et 2006
Indonésie	1 491.2	725.0	-766.2
Brésil	739.8	102.6	-637.2
Inde	1 783.9	1 162.2	-621.7
Thaïlande	330.0	-253.7	-583.7
Pakistan	1 653.5	1 274.9	-378.6
Angola	365.0	24.3	-340.7
Côte d'Ivoire	564.4	270.3	-294.1
Chine	1 679.9	1 454.6	-225.3
Bosnie-Herzégovine	601.2	401.1	-200.1

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/178438504244>

pays performants a, elle, diminué. Dans les chiffres qui précèdent, les apports à l'Irak sont exclus du dénominateur (lorsqu'on tient compte des sommes reçues par l'Irak, la part du groupe considéré accuse un recul plus marqué encore et tombe à seulement 15 % pour 2006). Il ne fait aucun doute que cette évolution a aussi été influencée par l'importance des remises de dette consenties au Nigeria (pays à faible revenu qui ne figure pas dans les deux quintiles supérieurs de l'IRAI). Si l'on fait abstraction des annulations de dette en faveur de l'Irak et du Nigeria, la part de l'APD bilatérale nette allant aux pays performants est demeurée quasiment inchangée (19 % en 2002 et 20 % en 2006). Cette absence de renforcement de la primauté accordée aux pays performants s'explique vraisemblablement aussi par l'intérêt grandissant porté par les membres du CAD à un véritable engagement dans les États fragiles et par l'accroissement des financements alloués aux pays à faible revenu sortant d'un conflit.

Mon souhait de voir diminuer la part des secours d'urgence et de l'aide humanitaire n'était bien évidemment pas motivé par une quelconque remise en cause de l'importance qu'il y a à acheminer rapidement une assistance généreuse aux victimes de crises, mais fondé sur l'espoir que le flot des catastrophes naturelles, et surtout de celles provoquées par l'homme, pourrait être endigué. En réalité, les secours d'urgence et l'aide humanitaire ont légèrement augmenté en pourcentage de l'APD totale, passant de 5 % en 2002 à 6 % en 2006, chiffre qui ne varie guère selon qu'on tient ou non compte de l'Irak. En valeur absolue, les apports réels se sont substantiellement accrus, de 90 %, entre 2002 et 2006, l'effet des efforts considérables déployés à la suite du tsunami survenu dans l'Océan indien fin 2004 et du tremblement de terre qu'a connu le Pakistan fin 2005 continuant vraisemblablement encore de se faire sentir. Cette progression a toutefois été tempérée par un léger fléchissement des dépenses humanitaires en rapport avec des crises d'origine humaine plus anciennes qui nécessitent aujourd'hui des secours moins importants (même si nombre d'observateurs estiment que les ressources demeurent bien inférieures aux besoins). Pour ce qui est de l'avenir, il ne fait aucun doute que les coûts induits par les catastrophes naturelles iront grandissant aussi longtemps que des mesures satisfaisantes ne seront pas prises pour contrer les effets de la croissance démographique et du changement climatique. On a par contre des raisons d'espérer une désescalade des conflits et donc une baisse progressive du coût des crises d'origine humaine². Il est donc réaliste de penser que la part de l'APD qui sera consacrée à l'aide humanitaire se maintiendra à ses niveaux de la période récente, aux alentours de 6 à 7 %, contre 5 % en moyenne sur les

quinze dernières années, avec vraisemblablement des variations considérables d'une année sur l'autre. Une gestion efficace de l'aide, conformément aux Principes et bonnes pratiques pour l'action humanitaire adoptés par le CAD en 2006, est de la plus haute importance. L'observation rigoureuse de cet aspect par le biais des examens par les pairs permet déjà de dégager des enseignements utiles à cet égard.

Situations précaires (indicateur 6)

Si je formais le vœu que la performance soit plus manifestement récompensée, il m'était aussi apparu important que des activités soigneusement conçues soient mises en œuvre dans les pays pauvres vers lesquels des transferts efficaces étaient possibles. À l'évidence, à mesure que la situation globale s'améliore une part croissante des personnes vivant dans l'extrême pauvreté et dans les pires conditions sociales et économiques risque de résider dans des pays souffrant d'une forme ou d'une autre de fragilité, ainsi que le souligne Paul Collier dans son ouvrage intitulé *The Bottom Billion*. Les donateurs ne peuvent rester indifférents face aux violations des droits de l'homme et à la violence qui est exercée à l'encontre des plus vulnérables, notamment les femmes et les filles, dans ce type de situation, et en particulier en cas de conflit. En 2003, je ne proposais en l'espèce aucun objectif chiffré, mais mon désir n'en était pas moins indubitablement de voir augmenter le nombre d'interventions de ce type. Si, dans certains pays, la gestion des affaires publiques est tellement défailante que tout accroissement un tant soit peu conséquent de l'aide est à exclure, dans d'autres, il est évident que les besoins et la relative performance de la gouvernance peuvent justifier un engagement plus étroit.

Une masse de travaux conceptuels de qualité, parmi lesquels ceux du Groupe du CAD sur les États fragiles, ont été consacrés à la façon dont les donateurs doivent agir dans ces contextes difficiles, qui ont chacun leur spécificité. On constate des progrès sur le terrain, mais il faut à l'évidence faire encore bien plus. Considérons trois exemples, correspondant à trois situations caractéristiques, celle des pays sortant d'un conflit, celle des pays soumis à une forme ou une autre de « malédiction des ressources » et celle des pays qui suivent une voie dans laquelle peu d'observateurs croient. Il est indispensable de redoubler d'efforts pour optimiser l'efficacité des interventions des donateurs dans ces contextes difficiles. Les Principes du CAD pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires restent tout à fait d'actualité, mais ce qui compte le plus est de passer de l'accord sur les principes à l'obtention de progrès tangibles pour favoriser la coordination entre les donateurs et la mise en place d'institutions locales compétentes et responsables. Par ailleurs, la dimension infrarégionale, extrêmement importante, est trop souvent négligée.

Efficacité de l'aide (indicateurs 7 à 10)

Cette question stratégique est bien sûr au centre des travaux du CAD. Dans ce domaine, j'avais proposé quatre critères pour mesurer les progrès réalisés à l'horizon 2006, à savoir que :

- i) la fraction de l'aide qui est déliée ait progressé ;
- ii) une proportion nettement plus grande de l'aide soit alignée sur les priorités, programmes et systèmes locaux et transite par les budgets des pays bénéficiaires ;
- iii) les indicateurs d'harmonisation fassent ressortir une amélioration radicale par rapport à la situation de la période de référence 2002/03 ;

Encadré 1.1. Action des donateurs face aux situations précaires

Situations d'après-conflit

- Le **Liberia**, qui sort d'un conflit, est confronté à d'immenses difficultés. Malgré l'élection de Ellen Johnson-Sirleaf à la présidence en 2006 et la constitution d'un nouveau gouvernement investi d'une mission de réforme, le pays se trouve toujours dans une situation délicate et se heurte à de graves problèmes de capacité et de transparence. Quelques innovations intéressantes ont été expérimentées, dont un programme d'assistance pour la gouvernance et la gestion économique (GEMAP), solide dispositif d'amélioration et de supervision de la gestion des affaires publiques et de la transparence quant à l'utilisation des fonds pendant la phase de reconstruction. Le Liberia a également mis en place, avec le concours de la Banque mondiale, un fonds d'affectation spéciale multidonneurs pour l'infrastructure afin d'encourager un soutien coordonné à l'indispensable reconstruction du pays, compte tenu des capacités encore défaillantes de ce pays après le conflit qui y a fait rage. Malgré tout, la résolution de problèmes tels que la liquidation des arriérés à l'égard des institutions financières internationales et la transition de l'aide d'urgence à la remise en état effective, dont nul n'ignore la difficulté, a une fois encore pris plus de temps qu'elle aurait dû.
- En **Haïti**, autre État où perdure une situation de conflit, il est encourageant de constater que les membres du CAD à la fois recourent plus largement à des approches à l'échelle de l'ensemble de l'administration, sont plus enclins à rester engagés sur le long terme, ce qui induit une évolution des « anticipations rationnelles » sur le terrain, et collaborent étroitement avec des acteurs extérieurs au CAD comme le Brésil.

« Malédiction des ressources »

- La **République démocratique du Congo (RDC)**, qui est un des pays les plus pauvres du monde, abrite des gisements parmi les plus importants de certaines ressources naturelles, notamment de cobalt et de cuivre, et 6 % de la superficie mondiale de forêt ombrophile. Loin d'être source d'enrichissement pour le pays, les ressources naturelles ont été un catalyseur de conflits, de corruption et de mauvaise gouvernance. Les élections de 2006 ont été les premières élections libres et représentatives depuis 40 ans, mais des problèmes n'en subsistent pas moins. La communauté internationale continue d'apporter son soutien pour la réforme du secteur de la sécurité, indispensable pour permettre le développement. Concomitamment, il est encourageant de voir que les organismes donateurs collaborent avec d'autres secteurs de l'administration, à commencer par ceux de la défense et de la sécurité et le corps diplomatique, inscrivant ainsi l'action dans une démarche pangouvernementale. Il reste cependant beaucoup à faire pour assurer une réelle cohérence et une véritable coordination des efforts déployés par les donateurs pour apporter une aide efficace à ce pays important, où sont en jeu des intérêts nationaux considérables. Des signes encourageants commencent toutefois à se faire jour, comme l'accord de l'ensemble des donateurs autour d'un Cadre d'aide-pays et le large consensus, officialisé lors d'une réunion constructive du Groupe consultatif tenue en décembre 2007, unissant le gouvernement et les donateurs autour de la nécessité de poursuivre l'effort d'harmonisation et d'alignement dans un esprit de responsabilité mutuelle.

Problèmes fondamentaux

- Le **Myanmar** est dirigé depuis 1988 par une junte militaire qui fait régner la loi martiale, au mépris des droits de l'homme et du principe de la juste représentation de tous les courants politiques, et pratique la répression ethnique, autant d'éléments qui n'incitent pas du tout les donateurs à la confiance. Les tentatives de mainmise des dirigeants sur les programmes d'aide et la mise de Myanmar au ban des nations sous la pression internationale rendent extrêmement difficile et incertain l'environnement dans lequel doit s'opérer l'acheminement de l'aide, comme en témoigne le retrait en 2005 du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FMLSTP). Face à ce genre de situation, les donateurs sont dans une large mesure impuissants.

- iv) les dépenses de coopération technique aient incontestablement gagné en efficience (grâce notamment à une utilisation accrue des compétences locales ou venant d'autres pays du Sud) et en efficacité.

Quelle a été la performance des membres du CAD sur ces différents points ?

Pour ce qui est du déliement, des avancées ont été enregistrées, dans une certaine mesure. La part de l'aide financière émanant des membres du CAD qui est notifiée comme non liée a sensiblement augmenté, passant de 42.5 % en 2002 à 53.0 % en 2006, et celle qui en est notifiée comme liée a été ramenée de 7.3 % à 3 %. Cela dit, le degré de liaison d'une importante fraction de l'aide financière n'est pas précisé dans les rapports statistiques – des États-Unis³ notamment, 50.2 % en 2002 et encore 43.9 % en 2006 – de sorte qu'il est impossible de savoir si la part de l'aide financière non liée a effectivement augmenté.

Pour ce qui est des activités de coopération technique, dont le déliement ne rallie pas un consensus au sein du CAD, ce dernier ne possède **aucune** donnée comparable utilisable sur le degré de liaison de ce type d'apports.

Ce manque de données est d'autant plus regrettable qu'un certain nombre de membres du CAD ont soit délié l'intégralité de leur aide (cas de l'Australie, de l'Irlande, de la Norvège et du Royaume-Uni, notamment) soit délié la quasi-totalité de leur aide bilatérale (cas de la Belgique, du Danemark, de la Finlande, de la Suède et de la Suisse, en particulier)⁴. De son côté, la Communauté européenne a adopté deux réglementations relatives à l'accès à l'aide extérieure de la CE, en vertu desquelles la totalité de l'aide aux PMA doit être déliée. En outre, tous les apports de compétences (coopération technique) et l'aide alimentaire seront déliés, et l'aide financée sur le budget de l'UE (c'est-à-dire à l'exclusion des apports provenant du Fonds européen de développement) sera ouverte aux autres donateurs sur une base de réciprocité. Des demandes dans ce sens ont déjà été déposées par l'Australie, le Canada et la Suisse, et des négociations sont en cours. Pour leur part, l'Islande, le Lichtenstein et la Norvège bénéficient du même traitement que les membres de l'UE en vertu de l'accord relatif à l'Espace économique européen. Les concours de la Millennium Challenge Corporation (MCC) mise en place par les États-Unis en vue de dégager un surplus d'aide à l'appui de la croissance économique et de l'élimination de l'extrême pauvreté tout en renforçant la bonne gouvernance, le libre-échange et l'investissement dans les ressources humaines sont, eux aussi, non liés.

Le CAD a élargi la portée de sa Recommandation de 2001 engageant ses membres à délier la totalité de leur aide aux PMA, abstraction faite de l'aide alimentaire et de la coopération technique pure, en supprimant les seuils au-delà desquels ces apports devaient être non liés (2005). Il étudie actuellement les possibilités d'élargir le champ d'application de la Recommandation de 2001. Les travaux se poursuivent également sur la question corrélée, mais que la logique impose de dissocier, de la promotion du recours aux sources locales et régionales d'approvisionnement.

Les chiffres les plus récents concernant l'adjudication des contrats financés par l'aide non liée semblent indiquer que, même si plusieurs donateurs ont donné suite à la Recommandation voire sont allés au-delà, une part importante des marchés est encore attribuée à des fournisseurs nationaux. Cette situation peut s'expliquer par plusieurs facteurs, mais il importerait d'examiner de plus près la situation en tenant compte des études menées actuellement.

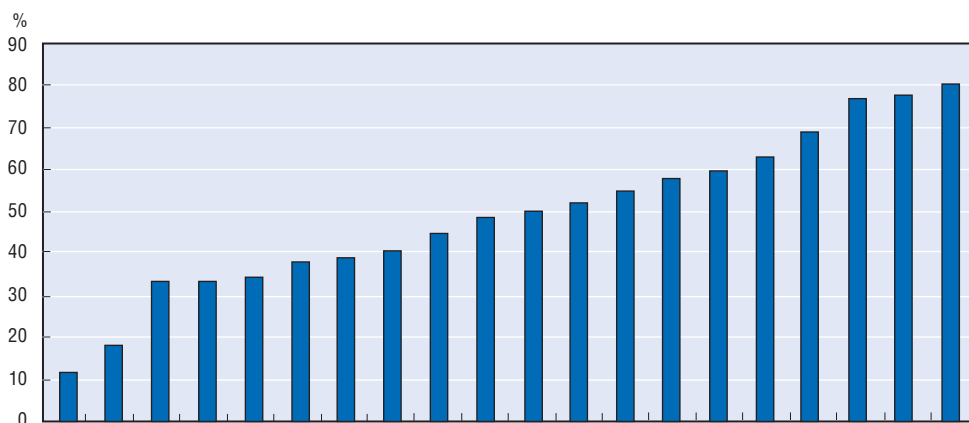
Mes deuxième et troisième indicateurs de progrès s'inscrivent dans le droit fil de la Déclaration de Paris (postérieure à mes propositions), dans le prolongement de laquelle un


vaste exercice de suivi a bien sûr été engagé. Au moment de la rédaction de ce rapport, seules sont disponibles les données recueillies pour l'année de référence 2005, dont un récapitulatif est présenté dans l'édition 2006 du RCD et qui sont accessibles dans leur intégralité à l'adresse www.oecd.org/cad/efficacite/suivi, et il faudra attendre la fin de l'enquête de suivi prévue en 2008 pour obtenir des mesures chiffrées des progrès accomplis par rapport aux valeurs de référence.

Les données relatives à la période de référence corroborent ce qu'on supputait déjà, à savoir que, si elles sont assez répandues, les bonnes pratiques en matière d'alignement (dispositions destinées à accorder l'aide aux politiques et systèmes des pays bénéficiaires) et d'harmonisation (mesures visant à minimiser les coûts inutiles pour les bénéficiaires et, bien évidemment, les donateurs eux-mêmes) ne sont pas encore la règle.

À titre d'illustration, les chiffres relevés pour la part des apports au secteur public comptabilisée dans les budgets nationaux (censée rendre compte de l'alignement) oscillent entre 24 % et 87 % selon les membres du CAD et entre 32 % et 99 % selon les pays bénéficiaires (abstraction faite de quelques-uns pour lesquels les valeurs observées sont encore plus extrêmes). Quant à la proportion des travaux d'analyse réalisés conjointement, laquelle constitue un indicateur utile de l'harmonisation, elle varie dans une fourchette comprise entre 12 % et 80 % parmi les membres du CAD qui étaient en mesure de fournir des chiffres couvrant au moins dix pays bénéficiaires (graphique 1.5).

Graphique 1.5. **Enquête de référence 2006 pour le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris : Proportion de travaux analytiques réalisés conjointement par les donateurs**



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/177104410187>

Note : Chaque barre verticale correspond à un donneur; seuls sont pris en compte les donateurs qui ont pu fournir des données pour au moins dix pays partenaires.

L'enquête de suivi formule six recommandations essentielles qu'il est utile de reproduire ici :

- Les pays partenaires doivent s'approprier davantage le processus de développement.
- Les donateurs doivent soutenir ces efforts en s'appliquant à mieux exploiter les budgets nationaux des pays partenaires.
- Les pays partenaires doivent assumer la responsabilité première de la définition des priorités en matière de renforcement des capacités.

- Pour favoriser l'harmonisation, les donateurs doivent engager une action déterminée pour alléger les coûts de transaction associés à l'acheminement et à la gestion de l'aide.
- Pour promouvoir une gestion axée sur les résultats, les pays partenaires et les donateurs doivent mieux exploiter les cadres d'évaluation des performances.
- Pour commencer à honorer les engagements relatifs à la responsabilité mutuelle, les pays partenaires et les donateurs devraient définir un programme d'action commun.

Les conclusions de l'enquête de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris fourniront également, jusqu'à un certain point, des informations à propos de mon indicateur relatif à la coopération technique, mais essentiellement centrées sur l'adoption d'une démarche mieux coordonnée en matière de renforcement des capacités. Il ressort par ailleurs de l'enquête de référence qu'il sera nécessaire de déployer davantage d'efforts pour diffuser et évaluer les éléments d'information sur lesquels reposent les objectifs dans la Déclaration de Paris. L'enquête indique par ailleurs que donateurs et pays partenaires devraient, à la lumière de ces éléments, se pencher sur la question de savoir si les attentes qu'ils manifestent à l'égard les uns des autres et d'eux-mêmes sont suffisamment tournées vers l'avenir et ambitieuses.

La diversité des types d'assistance assimilés dans les notifications de la « coopération technique » soulève cependant toujours de gros problèmes. Le Groupe de travail du CAD sur les statistiques a utilement entrepris de dissocier les multiples activités couvertes par cette appellation générique. Le Groupe de travail continue de s'appliquer à établir une distinction entre ces différents éléments afin d'aider à mieux appréhender les divers types d'activités que recouvrent les chiffres globaux. Tant que les travaux ne seront pas plus avancés, il restera difficile de mobiliser toute l'attention que mériterait de la part des décideurs cet important investissement des donateurs.

Efforts déployés par les pays bénéficiaires (indicateur 11)

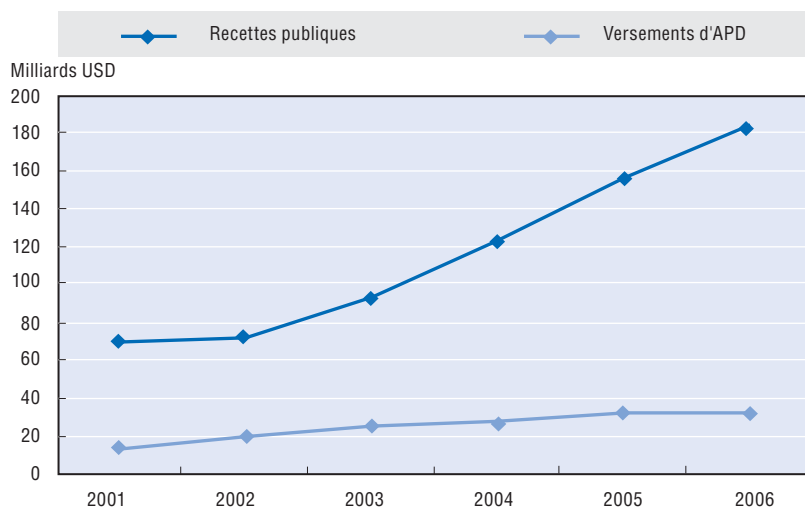
L'aide ne constitue qu'un complément aux efforts déployés par les pays partenaires eux-mêmes à l'appui de leur propre développement. C'est pourquoi parmi les objectifs que j'avais proposés j'avais inclus le fait que les pays bénéficiaires puissent avoir amélioré l'offre de services publics et accru de plusieurs points de pourcentage le degré de mobilisation de leurs ressources intérieures – moyen essentiel pour eux d'échapper à une dépendance malsaine à l'égard de l'aide.

Concrètement, pour avoir une idée des évolutions observées dans ces domaines, le Secrétariat opère un suivi de la part de leur PIB que ces pays consacrent aux dépenses publiques de santé et d'éducation et du niveau de leurs recettes courantes exprimées en pourcentage du PNB. Ces efforts ont cependant été contrecarrés, ce que je ne suis pas le seul à déplorer, par les lacunes des données existant à l'échelon international sur les recettes publiques des pays en développement et leurs dépenses d'éducation (les données concernant la santé ne sont pas non plus très complètes). Au vu des chiffres disponibles, il semble que le degré de mobilisation des ressources intérieures s'inscrive certes sur une pente ascendante (il est passé de quelque 15 % en 2000 à 18 % en 2004) mais que les pays en développement recensés dans la Liste des bénéficiaires d'APD établie par le CAD n'accroissent que de façon marginale la part de leur PIB qu'ils affectent à la santé et à l'éducation.

La progression de la mobilisation des ressources intérieures semble particulièrement encourageante en Afrique subsaharienne. Le graphique 1.6 montre que la croissance des recettes intérieures dans le sous-continent a été plus forte que l'accroissement de l'APD sur la période 2001-06, signe à mettre essentiellement au compte d'une plus grande

Graphique 1.6. **Évolution des recettes publiques et des versements d'APD en Afrique subsaharienne**

Milliards USD

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/177110227180>Source : FMI, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, octobre 2007, et base de données CAD-OCDE.

autonomie de l'Afrique et qui pourrait contribuer à calmer les inquiétudes que suscite la dépendance à l'égard de l'aide.

Des résultats sont-ils visibles? (indicateur 12)

Comme dernière jauge, qui me paraît aussi à de nombreux égards la plus importante, j'indiquais espérer constater en 2006 que, grâce au soutien accru et plus efficace émanant des donateurs, davantage de progrès commenceraient à être enregistrés vers les OMD, les plus difficiles à atteindre, en particulier en Afrique subsaharienne.

Pour que d'éventuelles améliorations sur ce plan revêtent une quelconque signification, encore faut-il que trois conditions soient réunies :

- **Les informations statistiques de base doivent être suffisamment fiables.** Tel n'est toujours pas le cas pour de nombreux indicateurs, dont la mortalité maternelle et la prévalence du VIH/sida constituent deux exemples parlants⁵. En effet, des rapports annonçant que le nombre de personnes devant vivre avec moins d'un dollar par jour était enfin tombé à moins de 1 milliard ont été remis en cause dernièrement, par suite des révisions apportées aux données économiques. Cela dit, on parvient maintenant à raccorder plus efficacement entre elles des données provenant de multiples sources, et la couverture et la fiabilité des informations relatives à certains indicateurs essentiels sont en voie d'amélioration. C'est ainsi que les estimations les plus récentes de la pauvreté s'appuient sur les résultats de plus de 500 enquêtes auprès des ménages réalisées dans une centaine de pays en développement, soit un échantillon représentant 93 % de la population du monde en développement.
- **Il faut être bien conscient que ce qui importe avant tout c'est le rythme des progrès.** Trop d'analyses partent du principe que nous nous situons plus ou moins à « mi-parcours » entre l'année de référence, où ont été fixés les OMD, et celle où ils doivent être atteints. Or l'année de référence pour tous les OMD est 1990, et la plupart d'entre eux reflètent les conclusions de sommets des Nations Unies tenus au début de

cette décennie, c'est-à-dire bien avant qu'ils ne soient regroupés, d'abord en 1996 par le CAD, puis en 2000 par l'Assemblée du millénaire, en un ensemble de cibles incontournables. Ce que nous avons donc le plus souvent sous les yeux, c'est la performance sur les 15 premières années (compte tenu du délai le plus souvent nécessaire à l'obtention de chiffres) d'une période qui en compte 25. Il est donc important de pouvoir déterminer si les progrès se sont accélérés ou ralentis au cours de ces 15 ans.

- **Un lien plausible doit pouvoir être établi entre l'aide et les résultats constatés.** Il faut se garder d'attribuer exclusivement à l'aide des résultats qui presque toujours sont à mettre pour l'essentiel au compte d'efforts locaux. Il est plus réaliste de se demander si une activité d'aide peut **faire partie** des causes probables d'un changement observé, démarche qui n'en requiert pas moins une démonstration claire et logique des raisons pour lesquelles l'aide aurait concouru audit changement.

Tout comme il y a cinq ans, le rapport sur les OMD de 2007 donne à penser que si les tendances actuellement observées se poursuivent, à l'échelle mondiale, l'objectif relatif à la pauvreté monétaire devrait être atteint en 2015. De fait, la proportion d'habitants des pays en développement qui vivent dans l'extrême pauvreté est tombée de près d'un tiers à moins d'un cinquième entre 1990 et 2004. Comme il ressortait également des précédents rapports, les avancées obtenues au regard de la plupart des autres indicateurs sont insuffisantes, voire gravement insuffisantes dans certains cas, pour assurer la concrétisation des OMD correspondants pour 2015 à l'échelle mondiale, ou dans de nombreuses régions et *a fortiori* au niveau de chaque pays, ce qui serait un objectif bien plus difficile à atteindre. L'Afrique subsaharienne demeure (avec le Pacifique) la région où le moins de progrès sont perceptibles.

Malgré tout, **des signes d'accélération des progrès ont pu être discernés dernièrement** dans de nombreux secteurs et de nombreux pays, y compris d'Afrique. À titre d'exemples :

- Le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne s'est stabilisé et le taux de pauvreté a diminué de près de six points de pourcentage depuis 2000 dans cette région.
- L'essentiel des avancées obtenues sur le plan de la scolarisation des enfants dans les pays en développement (le taux de scolarisation dans le primaire est passé de 80 % en 1991 à 88 % en 2005) l'a été depuis 1999 : en Afrique subsaharienne, il a par exemple progressé de 36 % entre 1999 et 2005.
- Au niveau mondial, le nombre de décès imputables à la rougeole est revenu de 757 000 en 2000 à 242 000 en 2006, soit un recul de 68 % – et de près de 91 % en Afrique. C'est un des facteurs qui a contribué au net fléchissement, ces dernières années, de la mortalité des nouveau-nés et des enfants dans certains pays d'Afrique subsaharienne, évolution que j'avais déjà notée dans le précédent rapport.
- Dans les pays dits « en transition » du Sud-Est de l'Europe et de la Communauté des États indépendants, la pauvreté a au moins autant diminué depuis le début du siècle qu'elle avait augmenté dans nombre d'entre eux pendant les années 90.

Des signes d'accélération des progrès sont donc perceptibles au regard de plusieurs Objectifs, même si le rythme de ces améliorations n'est pas encore suffisant pour assurer que le but sera complètement atteint à l'échelle de la planète ou dans la plupart des régions.

L'aide internationale peut-elle se targuer d'avoir contribué à cette accélération? À l'évidence, elle est loin d'en être le seul facteur. Les entrées de capitaux aux conditions du marché et les envois de fonds des émigrés ont davantage augmenté que les apports totaux d'aide. Dans de nombreux pays, la croissance a été stimulée par la hausse des prix de

nombreux produits de base sous l'effet du dynamisme et des besoins grandissants des grandes économies émergentes. Enfin, l'environnement économique international a été relativement favorable, surtout depuis 2002. Pour revenir aux exemples cités ci-dessus, dans de nombreux pays « en transition » le volume de l'APD est vraisemblablement trop faible pour que celle-ci ait joué plus qu'un rôle très marginal. Cela dit, une augmentation notable de l'APD en faveur de la santé et (dans une moindre mesure) de l'éducation a été observée dans de nombreux pays pauvres, et semble pouvoir avoir contribué aux améliorations relevées dans ces secteurs. Par ailleurs en Afrique, si l'envolée des prix des produits de base a été, dans de nombreux pays, un des principaux moteurs de la croissance enregistrée ces derniers temps, il paraît peu probable que la pauvreté aurait enfin reculé à un rythme digne de ce nom sans l'effet combiné des réformes, des améliorations de la gouvernance et des investissements opérés avec le soutien de l'aide au fil des ans, pour reprendre les conclusions de la Conférence de Monterrey sur le financement du développement et les principes qui sous-tendent le NEPAD (à cet égard, il suffit de se demander quelles retombées auraient eues, pour les producteurs de matières premières, le maintien des taux de change surévalués du passé). Des recherches consciencieuses et une soigneuse analyse des données, perpétuellement changeantes, sont comme toujours indispensables avant de titrer des conclusions définitives.

On trouvera dans le tableau 1.3 un récapitulatif des données sur lesquelles s'appuie le présent chapitre.

Dans le rapport de l'année dernière, j'avais consacré un chapitre à l'aide pour le commerce, dans lequel je soulignais la nécessité de s'assurer que la libéralisation des échanges multilatéraux pèse effectivement sur la croissance de sorte qu'elle profite aux pauvres, car l'amélioration de l'accès aux marchés n'est pas en soi le remède à tous les maux : elle doit s'assortir d'incitations politiques à améliorer l'efficacité de l'aide. L'encadré 1.3 présente le rapport conjoint OCDE/OMC intitulé « L'aide pour le commerce : panorama 2007 » et fait le point sur les tendances et évolutions des apports d'aide.

J'ai eu la chance de présider aux destinées du Comité d'aide au développement à une période riche en événements qui ont changé la donne. Le sort des pays pauvres a occupé, à juste titre, une place plus élevée dans l'échelle des priorités internationales que ce n'avait souvent été le cas dans le passé. Les perspectives de progrès étant relativement bonnes, la communauté du développement a entrepris – progressivement et peut-être, comme le donne à penser le présent exposé, encore assez timidement – d'enclencher la vitesse supérieure face aux possibilités d'amélioration de l'efficacité de l'aide offertes par le nouvel environnement mondial. Le CAD a activement contribué à encourager cette évolution, en mettant en place un système de notification transparent – la marque de l'OCDE – du volume et de la ventilation de l'APD, en concourant à de nombreuses initiatives en vue d'améliorer l'efficacité de l'aide et en participant par ses travaux à l'élaboration de politiques communes. L'évaluation dont a récemment fait l'objet le Comité a fait ressortir comme très élevée la pertinence de ses travaux, comme élevée leur efficacité et leur viabilité, même si des efforts doivent être faits au regard du critère de l'efficience à certains égards, à commencer par l'établissement des priorités.

J'espère que mon successeur sera lui aussi en mesure, dans quelques années, en regardant le chemin parcouru, de déceler de nouveaux signes que, dans cet univers en rapide mutation, l'effort international de coopération pour le développement produit effectivement des résultats qui bénéficient aux pauvres du monde entier, et que le CAD apporte sa pierre à l'édifice.

Tableau 1.3. Tenir la marque

Objectif pour 2006	Indicateur	Niveau de départ en 2002	Dernier chiffre (2006, sauf indication contraire)	Résultat	
Volume de l'aide					
Indicateur 1	Des versements nets d'aide au moins 75 milliards USD	Recettes d'APD nette totales (aux prix et taux de change de 2002)	57.5 milliards USD	77.8 milliards USD (Hors Irak : 70.7 milliards USD)	Atteint
Indicateur 2	Essentiel des nouveaux apports destinés à financer des transferts effectifs de ressources au sens de la balance des paiements	Apports d'APD générant des ressources au service du développement (c-à-d. hors aide humanitaire, allègements de dette coûts admin., coût imputé des réfugiés dans les pays donateurs, coût imputé des étudiants ; aux prix et taux de change de 2002)	45.5 milliards USD, soit 78 % de l'APD nette totale	54.1 milliards USD, soit 67 % de l'APD nette totale	Pas atteint
Répartition de l'aide					
Indicateur 3	Augmentation notable de la part de l'APD allant aux PMA et autres pays à faible revenu par rapport à son niveau de 2002	APD bilatérale nette : APD totale nette :	40 % 47 %	46 % (Hors Irak : 52 %) 49 % (Hors Irak : 54 %)	Atteint
Indicateur 4	Accroissement de la part de l'APD allant aux pays affichant de relativement bonnes performances et comptant un grand nombre de pauvres	APD bilatérale nette : APD totale nette :	19 % 23 %	15 % (Hors Irak : 17 %) 19 % (Hors Irak : 21 %)	Pas atteint
Indicateur 5	Baisse tendancielle des secours d'urgence et de l'aide humanitaire, tout au moins en pourcentage de l'aide totale	Aide humanitaire en % de l'aide totale	5 %	6 % (Hors Irak : 6 %)	Pas atteint
Situations précaires					
Indicateur 6	Mise en œuvre d'activités soigneusement conçues dans les pays peu performants vers lesquels des transferts efficaces sont possibles	<i>Données partielles à travers les travaux du Groupe des États fragile (voir plus haut)</i>			Pas tranché
Efficacité de l'aide					
Indicateur 7	Proportion plus importante de l'aide non liée (Données relatives à l'aide financière uniquement; couverture limitée)	Aide non liée : Aide liée : Degré de liaison non notifié :	42.5 % 7.3 % 50.2 %	53 % 3.0 % 43.9 %	Atteint
Indicateur 8	Proportion nettement plus grande de l'aide alignée sur les priorités, programmes et systèmes locaux, et transitant par les budgets des pays bénéficiaires	<i>Les indicateurs définis dans la Déclaration de Paris concernant ces aspects. Une enquête a été réalisée en 2006, et un premier exercice de suivi aura lieu début 2008</i>			Pas tranché
Indicateur 9	Amélioration radicale des indicateurs d'harmonisation par rapport à la situation de 2002-03				Pas tranché
Indicateur 10	Gain incontestable d'efficacité (grâce notamment à une meilleure coordination, l'utilisation des systèmes nationaux et un recours accru aux compétences locales ou venant d'autres pays du Sud) et d'efficacité des dépenses de CT	<i>On ne dispose encore que de données partielles sur la valeur de référence des indicateurs définis dans la Déclaration de Paris concernant ces aspects (voir plus haut)</i>			Pas tranché
Efforts déployés par les pays bénéficiaires					
Indicateur 11	Accroissement de l'offre de services dans les pays bénéficiaires mais également augmentation de plusieurs points de pourcentage du degré de mobilisation des ressources intérieures	Dépenses publiques de santé en % de PIB Dépenses publiques d'éducation en % de PIB Recettes courantes en % de PIB	2000 : 2.6 % ¹ 2000 : 3.9 % ¹ 2000 : 15.4 % ¹	2004 : 2.8 % ¹ 2003 : 4.3 % ¹ 2004 : 18.1 % ²	Atteint Atteint Atteint
Résultats					
Indicateur 12	Grâce à l'augmentation du volume et de l'efficacité du soutien, début d'accélération des progrès enregistrés vers les OMD les plus difficiles à atteindre, en particulier en Afrique subsaharienne	OMD retenus ³ Pauvreté (% < 1 USD/jour) Scolarisation dans le primaire Mortalité infantile (pour 1 000) Accès à l'assainissement	Monde en dev. ASS (1990) 27.9 % 44.6 % 79 % 106 35 %	Monde en dev. ASS (2002-04) (2002-04) 19.4 % 44.0 % 86 % 64 % 87 168 50 % 37 %	Progrès, mais encore très insuffisants par rapport à ce que nécessite la réalisation des objectifs fixés pour 2015 à l'exception de celui relatif à la pauvreté dans le monde

1. Source : Indicateurs du développement dans le monde, 2003, 2004, 2005, 2006.

2. Estimations du Secrétariat de l'OCDE à partir de la base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

3. Source : Rapport 2006 sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

Encadré 1.2. Une mise en perspective de l'APD à l'Irak

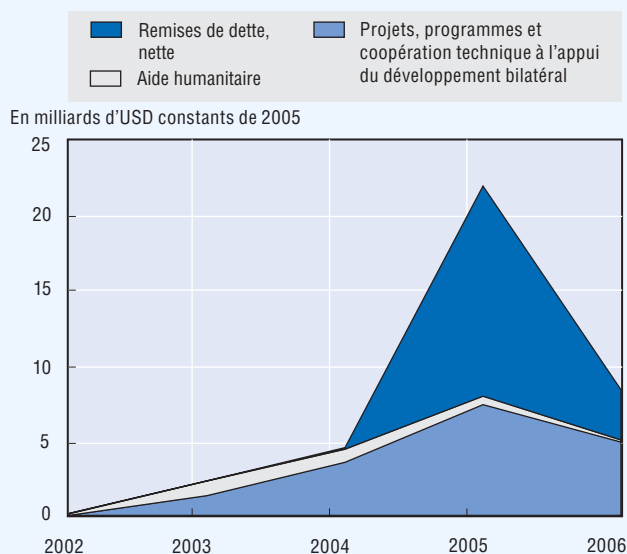
Dans les années 80, les apports d'aide à l'Irak étaient négligeables. Si les contributions des donateurs ont atteint environ 550 millions USD en 1991, à l'époque de la guerre du Golfe, leur volume est après cela retombé.

En 2003, avec le début du conflit irakien, les apports d'aide bilatérale ont considérablement augmenté, à 2 milliards USD, sous l'effet principalement des secours humanitaires et de l'aide à la reconstruction émanant, pour l'essentiel (1.5 milliard USD), des États-Unis.

En 2005, les versements net d'APD bilatérale à l'Irak ont atteint presque 22 milliards USD, chiffre le plus élevé jamais enregistré pour un seul pays. La majeure partie (14 milliards USD) correspond à des allègements de dettes résultant d'un accord conclu dans le cadre du Club de Paris en vue de décharger l'Irak de l'essentiel de ses dettes. En 2006, les donateurs ont consenti quelque 8.5 milliards USD à l'Irak, montant encore substantiel, dont 3.3 milliards USD sous forme d'allègements de dettes. Les concours dont bénéficie l'Irak demeureront importants pendant encore deux ans, à mesure de la mise en œuvre des phases successives de l'accord du Club de Paris.

Bien que les États-Unis aient été de loin le plus important pourvoyeur d'APD à l'Irak, l'Irak a été en 2005-06 le premier bénéficiaire d'APD de la part de pas moins de neuf membres du CAD et parmi les trois premiers bénéficiaires de l'APD consentie par 14 membres. Le graphique et les tableaux ci-après apportent des détails complémentaires.

APD bilatérale nette des pays du CAD vers l'Irak



Dix principaux donateurs de l'APD bilatérale brute

Moyenne 2005-06, millions de USD

1	États-Unis	8 005
2	Japon	2 168
3	Allemagne	1 204
4	Royaume-Uni	760
5	Italie	719
6	France	713
7	Autriche	521
8	Canada	202
9	Espagne	192
10	Australie	150

Encadré 1.2. **Une mise en perspective de l'APD à l'Irak (suite)****Les principaux donneurs
pour lesquels l'Irak est parmi les cinq premiers receveurs d'aide**

Moyenne 2005-06, versements bruts

	En pourcentage de l'APD totale	Rang
Allemagne	10.2	2
Australie	7.9	3
Autriche	33.7	1
Belgique	6.2	3
Canada	5.4	1
Espagne	5.0	1
États-Unis	30.0	1
Finlande	8.9	1
France	5.9	2
Italie	15.5	1
Japon	12.1	1
Royaume-Uni	6.3	2
Suède	4.0	1
Suisse	4.8	1
Total du CAD	13.0	1

Encadré 1.3. **Regard sur l'aide pour le commerce**

Dans le monde de plus en plus interdépendant d'aujourd'hui, il apparaît clairement que le commerce constitue un puissant moteur de croissance économique, laquelle est elle-même indispensable pour faire reculer la pauvreté. Or beaucoup de pays en développement sont dépourvus des moyens essentiels – qu'il s'agisse des politiques, des institutions ou des infrastructures – pour pouvoir tirer parti des débouchés commerciaux et du resserrement des relations économiques mondiales. Afin de remédier à cette situation, la Conférence ministérielle organisée en 2005 à Hong-Kong par l'OMC a appelé à accroître l'aide pour le commerce, afin de permettre aux pays en développement (et en particulier aux moins avancés d'entre eux) de profiter des accords de l'OMC et, d'une manière plus générale, d'intensifier leur activité commerciale. En 2006, l'Équipe spéciale de l'OMC chargée de l'aide pour le commerce a recensé un large éventail d'activités d'aide qu'il était nécessaire de relier étroitement entre elles dans le cadre d'une stratégie cohérente de promotion des échanges et du développement, pour faire en sorte que les efforts déployés en faveur du commerce soient bénéfiques à tous les pays en développement. De plus, elle a invité l'OMC et l'OCDE à exercer une fonction de suivi afin d'encourager l'accroissement et l'amélioration de l'aide pour le commerce.

Le rapport conjoint OCDE/OMC intitulé « L'aide pour le commerce : panorama 2007 » fait le point sur les tendances et les faits nouveaux concernant les apports d'aide qui ont un lien très étroit avec l'aide pour le commerce. Il présente aussi une synthèse des informations fournies par les donateurs et les pays partenaires en réponse à une enquête sur leurs stratégies en matière d'aide pour le commerce, leurs engagements dans ce domaine et la mise en œuvre de cette aide. Le rapport conjoint a été présenté par M. Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, lors du premier Examen global de l'aide pour le commerce effectué en novembre 2007, sous l'égide de l'OMC.

Encadré 1.3. Regard sur l'aide pour le commerce (suite)

Selon l'Équipe spéciale de l'OMC chargée de l'aide pour le commerce, cette dernière consiste à soutenir : i) la politique et la réglementation commerciales; ii) le développement du commerce; iii) l'infrastructure liée au commerce; iv) le renforcement de la capacité de production; et v) l'ajustement lié au commerce, s'il est défini comme une priorité de développement en rapport avec les échanges dans les stratégies de développement des pays partenaires. Le Système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE est considéré comme la meilleure source d'informations pour suivre les apports d'aide pour le commerce au niveau mondial, bien qu'il ne puisse fournir des données qui correspondent exactement à toutes les catégories précitées. Il permet en fait de disposer de variables supplétives pour les plus importantes d'entre elles.

Entre 2002 et 2005, les engagements des donneurs bilatéraux et multilatéraux ont engagé en moyenne 21 milliards USD par an pour des activités ayant un lien étroit avec l'aide pour le commerce. Sur ce montant, 11.2 milliards USD sont allés au renforcement de l'infrastructure économique, 8.9 milliards USD à l'accroissement de la capacité de production (dont 2 milliards USD pour le développement des échanges) et 0.6 milliard USD à l'amélioration de la connaissance et de la mise en œuvre de la politique et de la réglementation commerciales. La part moyenne de l'aide pour le commerce dans le total de l'aide sectorielle a atteint en moyenne 34 % entre 2002 et 2005, période au cours de laquelle les engagements ont progressé de 22 % en termes réels. Entre le début et la fin de cette période, la part de l'aide pour le commerce a légèrement diminué, passant de 35 % à 32 %, ce qui a tenu au niveau élevé des dépenses consacrées par les donneurs aux secteurs sociaux, comme l'éducation et la santé. Le volume de l'aide destinée à permettre aux pays en développement de jouer un rôle plus dynamique dans l'économie mondiale pourrait sensiblement augmenter. À cette fin, il faudrait que les donneurs portent une attention plus grande aux échanges, aux infrastructures et à l'ensemble des priorités concernant la croissance économique. Si l'aide pour le commerce continue de progresser au rythme annuel récemment enregistré (6.8 %), un apport supplémentaire de 8 milliards USD serait effectué d'ici à 2010, ce qui porterait le total des engagements au titre de l'aide pour le commerce à 30 milliards USD.

Les donneurs bilatéraux consacrent en moyenne 31 % de leur APD ventilable par secteur à l'aide pour le commerce. On constate toutefois des différences non négligeables entre les pays, la part de cette aide s'échelonnant d'un maximum de 62 % relevé pour le Japon – niveau qui tient dans une large mesure au soutien appréciable que ce pays apporte à l'infrastructure économique – à un minimum de 8 %. Le Japon et les États-Unis occupent le premier rang en volume, ce qui n'est pas surprenant puisqu'ils figurent aussi parmi les donneurs les plus importants. Les apports bilatéraux de l'Allemagne, de la France, des Pays-Bas et du Royaume-Uni atteignent également un volume respectable. Les grandes institutions multilatérales et régionales – comme la Banque mondiale et les banques régionales de développement – consacrent environ 50 % de leurs programmes sectoriels à l'aide pour le commerce. La Banque mondiale et la Commission européenne sont aussi d'importants donneurs en volume, qui apportent un soutien particulièrement notable au renforcement des infrastructures et de la capacité de production.

Entre 2002 et 2005, l'Asie a reçu 51 % du total de l'aide pour le commerce, l'Afrique 30 %, l'Amérique latine et les Caraïbes 7 %, l'Europe 5 % et l'Océanie 1 %. La place prépondérante de l'Asie tient à l'importance des apports au titre de l'infrastructure économique. La majeure partie de l'aide pour le commerce est allée aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (36 %), suivis par les pays les moins avancés (25 %). L'aide pour le commerce dispensée aux pays d'Asie a représenté en moyenne plus du double de celle qui a été affectée aux pays d'Afrique, et les autres pays à faible revenu ont obtenu en moyenne un montant d'aide pour le commerce plus de deux fois supérieur à celui qui a été accordé aux pays les moins avancés ou aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

Encadré 1.3. **Regard sur l'aide pour le commerce** (suite)

Presque deux ans après la Déclaration ministérielle adoptée en 2005 lors de la conférence organisée par l'OMC à Hong-Kong, l'aide pour le commerce prend une place croissante dans les programmes de la plupart des donateurs. Cet intérêt plus grand qu'elle suscite ne va probablement pas se démentir, et il se peut même qu'il s'accroisse à moyen terme. Les nouvelles déclarations d'orientation qui sont faites sur l'aide pour le commerce, les diverses initiatives qui sont prises en vue de renforcer les capacités internes et le degré de priorité plus grand qui lui est accordé dans le dialogue entre donateurs et partenaires, sont autant de manifestations évidentes de cette tendance. La plupart des donateurs ont aujourd'hui défini des responsabilités institutionnelles, mis en place des structures, créé des équipes de spécialistes et élaboré des orientations pratiques expressément dans le but « d'accroître » et « d'améliorer » l'aide pour le commerce.

L'existence, à un niveau politique élevé, d'un soutien en faveur de l'octroi d'une place prioritaire au commerce dans les stratégies de développement nationales est une condition essentielle de l'aide des donateurs. Lorsque la volonté politique et l'appropriation locale font défaut, ces derniers s'efforcent de plus en plus souvent de renforcer l'intégration de la question du commerce en la soulevant à l'occasion du dialogue avec les pays partenaires. Ils apportent aussi un appui au renforcement des capacités liées au commerce et procèdent à des évaluations communes des besoins, par exemple à l'aide du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés. À cet égard, donateurs et partenaires ont été invités à participer à une enquête. Si le taux de réponse des pays partenaires a été faible, ces derniers ont fourni des informations d'une qualité remarquable qui ont montré qu'en dépit de la diversité de leurs caractéristiques économiques, ils considéraient tous le commerce comme un élément essentiel de leurs stratégies de développement économique.

La quasi-totalité des pays partenaires ayant répondu à l'enquête sont ou seront bientôt dotés d'une stratégie d'aide pour le commerce définissant leurs besoins en la matière. Cette stratégie est généralement élaborée dans le cadre d'un processus auquel sont associées toutes les parties prenantes, qu'elles appartiennent au secteur public, au secteur privé ou à celui des organisations non gouvernementales. Toutefois, dans certains cas, elle ne fait pas encore partie intégrante d'une stratégie de développement globale faisant appel à toutes les sphères de l'administration. Le coût des stratégies de développement du commerce des pays partenaires est aussi de plus en plus souvent évalué. Ces derniers sont généralement capables de mettre en lumière les obstacles au développement du commerce qui ne sont actuellement pas pris en compte par l'aide. Ceux-ci vont d'une déficience des infrastructures matérielles à des insuffisances générales sur les plans de la productivité et des compétences, en passant par la nécessité de moderniser l'administration des douanes.

Tous les donateurs et les partenaires sans exception s'accordent pour penser que la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement contient les principes qui doivent guider la mise en œuvre de l'aide pour le commerce. Leurs réponses laissent toutes nettement transparaître leur attachement à ces principes, qui sont le fruit de décennies d'expérience et expliquent clairement comment acheminer l'aide aussi efficacement que possible. L'application plus générale et plus systématique de ces principes requiert toutefois des efforts et une attention soutenus. Il ne semble donc guère y avoir pour le moment de résultats qui puissent être mis à profit pour améliorer les politiques. Les donateurs et les partenaires ont fait observer que les problèmes à résoudre pour assurer efficacement la mise en œuvre de l'aide pour le commerce n'étaient pas exceptionnels, mais que leur remède se trouvait en fait dans le programme d'action général à l'appui de l'efficacité de l'aide.

Encadré 1.3. Regard sur l'aide pour le commerce (suite)

La démarche exposée dans la Déclaration de Paris, qui énonce des objectifs clairs et complémentaires les uns des autres et prévoit un suivi des progrès vers leur réalisation, pourrait donc être adaptée à l'initiative en faveur de l'aide pour le commerce. Il serait ainsi plus facile de circonscrire le volet correspondant de cette initiative. Le suivi de l'aide pour le commerce pourra être mis à profit de façon optimale s'il sert à encourager les bonnes pratiques et à en assurer la diffusion. À cette fin, les pays partenaires doivent s'investir davantage dans l'exercice de suivi. Peut-être faudra-t-il pour cela modifier les enquêtes de façon que ces pays puissent tirer directement profit des réponses qu'ils fournissent aux questions posées, et pas seulement des résultats de l'exercice dans son ensemble. Enfin, le cadre de suivi est très fortement axé sur les pays. Davantage d'efforts s'imposent pour y intégrer la dimension régionale.

Le rapport qui présentera l'an prochain le panorama de l'aide pour le commerce commencera par faire le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette aide et sur l'impact qu'elle produit. S'agissant de l'acheminement de l'aide, il est nécessaire de susciter un renforcement de la responsabilité mutuelle concernant les résultats que donne l'aide pour le commerce. L'utilisation de méthodes d'évaluation et d'indicateurs supplémentaires s'impose pour déterminer comment évoluent les capacités commerciales au niveau des pays et des régions. Cela dit, la tâche ne sera pas aisée. D'un point de vue politique, passer de l'évaluation des moyens à celle des résultats soulève des difficultés d'importance; or les responsables de l'action gouvernementale et les autres parties prenantes se doivent d'être particulièrement attentifs à ces derniers. La tâche est également délicate sur le plan technique. L'étude d'impact est un exercice complexe. Les indicateurs doivent être reliés aux politiques. Reste que le processus de suivi peut être lui-même d'une grande utilité s'il permet de faire connaître les initiatives fructueuses et d'en tirer des enseignements, surtout au niveau des pays du Sud. La création d'un réseau d'échanges de connaissances proposée par le Secrétaire général constitue un moyen concret et prometteur de progresser dans ce sens.

Notes

1. Les envois de fonds des émigrés sont bien sûr, eux aussi, à l'origine d'un volume extrêmement important, et en croissance rapide, de ressources, et apportent une contribution très notable à l'amélioration des conditions de vie de ceux qui les reçoivent. Je les ai cependant omis de mon analyse car il s'agit de transferts de particulier à particulier.
2. Si l'on en croit le *Human Security Report 2005* et le « *Human Security Brief 2006* » qui lui fait suite, le nombre de conflits armés à l'échelle de la planète a diminué de plus de 40 % depuis le début des années 90. En dépit de l'escalade de la violence en Irak et de l'aggravation du conflit du Darfour, les données parues en 2006 indiquent qu'entre le début de 2002 et la fin de 2005 le nombre de conflits armés à l'échelle du monde a fléchi de 15 %, revenant de 66 à 56. C'est en outre en Afrique subsaharienne que ce recul a été le plus marqué, et de loin. Voir : *Human Security Report 2005* et « *Human Security Brief 2006* », publiés par le Human Security Centre, the University of British Columbia, Canada.
3. Même si les États-Unis ne fournissent pas d'information sur ce point dans le cadre des systèmes de notification statistique du CAD, ils adressent néanmoins des données au Panneau d'affichage, dont il ressort que l'aide non liée marque une progression régulière.
4. Ces pays contribuent à divers programmes multilatéraux, comme les guichets libéraux des banques régionales de développement et le Fonds européen de développement, dont les apports sont non liés pour une grande partie, mais pas dans leur intégralité.
5. Une part importante des données relatives à des paramètres clés du développement provient encore de modèles statistiques – en d'autres termes, il ne s'agit pas d'observations mais d'estimations réalisées sur la base d'une relation moyenne entre l'indicateur considéré et d'autres indicateurs.

Table des matières

Préface du Secrétaire général de l'OCDE	3
Avant-propos	5
Remerciements	6
Liste des abréviations	11
1. Vue d'ensemble du président	13
Introduction	14
La mesure des progrès	15
Volume de l'aide (indicateurs 1 et 2)	16
Répartition de l'aide (indicateurs 3 à 5)	20
Situations précaires (indicateur 6)	24
Efficacité de l'aide (indicateurs 7 à 10)	24
Efforts déployés par les pays bénéficiaires (indicateur 11)	28
Des résultats sont-ils visibles? (indicateur 12)	29
Notes	37
2. Pour une gestion efficace de l'aide – Douze leçons tirées des examens par les pairs réalisés par le CAD	39
Introduction	40
Stratégie	40
Définir l'assise juridique et politique requise	40
Gérer des intérêts nationaux concurrents	41
Renforcer la cohérence des politiques au service du développement	42
Sensibilisation de l'opinion publique	44
Gestion en matière organisationnelle	45
Définir une structure de direction efficace	45
Aide bilatérale : Gare à la dispersion institutionnelle	46
Gestion des contributions destinées aux organismes multilatéraux	48
Décentralisation de la gestion au profit du terrain	49
Gestion de la mise en œuvre	50
Gérer l'augmentation de l'aide au développement	50
Suivre une approche ciblée sur un certain nombre de pays et de secteurs	51
Gestion axée sur les résultats, évaluation et contrôle de la qualité	53
Priorités en matière de gestion des ressources humaines	55
Tirer des enseignements pour l'avenir	57
Notes	57

3. Efficacité de l'aide : Mise en œuvre de la Déclaration de Paris	59
Introduction	60
De l'importance de l'efficacité de l'aide dans le secteur de la santé	61
Les obstacles à l'amélioration de l'efficacité de l'aide dans le secteur de la santé ..	61
Mesures prises face aux obstacles observés	63
Mise en œuvre de la Déclaration de Paris – Vers une approche plus soucieuse d'efficacité de l'aide au développement en faveur de la santé	65
Les éléments de base sont en place mais il faut maintenant produire des résultats	68
Le Forum de haut niveau d'Accra sur l'efficacité de l'aide, un vecteur d'action. . . .	69
Enseignements à tirer de l'application des principes de la Déclaration de Paris dans les domaines des droits de l'homme, de la durabilité environnementale et de l'égalité des sexes	70
Principaux messages ressortant de l'atelier de Dublin	70
L'appropriation à l'échelon national est en fait une véritable prise en charge collective du développement par toute la société	70
Prochaines étapes	73
Notes	73
Annexe 3.A. Principes de bonnes pratiques au niveau des pays à l'intention des partenariats mondiaux pour la santé	74
4. Point sur les efforts et politiques des donneurs bilatéraux	77
Introduction : Performances des membres du CAD en matière d'aide en 2006 . . .	78
Les membres ont-ils atteint leurs objectifs pour 2006 ?	79
Perspectives d'évolution pour l'avenir	81
Notes relatives aux différents membres du CAD	81
Allemagne	83
Australie	84
Autriche	85
Belgique	86
Canada	87
Communauté européenne	89
Danemark	91
Espagne	93
États-Unis	95
Finlande	96
France	98
Grèce	99
Irlande	100
Italie	101
Japon	102
Luxembourg	103
Norvège	104
Nouvelle-Zélande	105
Pays-Bas	106
Portugal	107
Royaume-Uni	108

Suède	109
Suisse	110
Notes relatives aux autres donateurs membres de l'OCDE.	111
Corée	111
Hongrie	111
Islande	112
Mexique	112
Pologne	112
République slovaque	112
République tchèque	113
Turquie	114
Notes relatives aux donateurs non membres de l'OCDE.	115
Le CAD et ses travaux.	119
Le Comité d'aide au développement.	120
Composition du Comité d'aide au développement en 2007	122
Quelques activités réalisées par le CAD en 2008.	123
Les organes subsidiaires du CAD.	125
Mandats et programmes de travail des organes subsidiaires du CAD.	126
La Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE.	137
Thèmes et alias du site Internet du CAD	141
Annexe statistique	143
Notes techniques	243
Glossaire des principaux termes et concepts	244
Notes sur les définitions et questions de mesure	250
Liste des bénéficiaires d'APD établie par le CAD – 1 ^{er} janvier 2006	253
Encadrés	
1.1. Action des donateurs face aux situations précaires.	25
1.2. Une mise en perspective de l'APD à l'Irak.	33
1.3. Regard sur l'aide pour le commerce.	34
2.1. La définition d'objectifs clairs à un niveau élevé au Royaume-Uni.	41
2.2. Développement et intérêt national aux États-Unis	42
2.3. Promotion de la cohérence des politiques au service du développement en Suède .	43
2.4. Sensibilisation de l'opinion publique en Irlande	45
2.5. La structure de direction des activités d'aide au développement aux Pays-Bas ...	46
2.6. Intégration institutionnelle au Japon.	47
2.7. Attribution des principales responsabilités afférentes à la gestion des relations avec les banques multilatérales de développement	49
2.8. La décision de la Commission européenne d'œuvrer à partir du terrain.	50
2.9. Défis posés à l'Espagne par l'augmentation de l'aide	51
2.10. DEREc : Diffuser les enseignements de l'expérience.	54
2.11. La gestion axée sur les résultats dans le cadre de l'aide canadienne.	55

2.12. Formation conjointe du personnel chargé des questions de développement au sein des organismes d'aide et de leurs homologues dans les pays en développement : Train4Dev	56
3.1. La Déclaration de Paris comme cadre d'évaluation de l'efficacité de l'aide dans le secteur de la santé	66
4.1. Examen par le CAD de l'aide du Canada, 10 octobre 2007	88
4.2. Examen par le CAD de l'aide de la Communauté européenne, 26 juin 2007	90
4.3. Examen par le CAD de l'aide du Danemark, 8 juin 2007	92
4.4. Examen par le CAD de l'aide de l'Espagne, 15 novembre 2007	94
4.5. Examen par le CAD de l'aide de la Finlande, 27 novembre 2007	97

Tableaux

1.1. Simulation du Secrétariat du CAD/OCDE concernant les perspectives d'évolution de l'APD nette en 2006 et 2010	17
1.2. Pays où l'aide au titre des projets et programmes de développement et de la coopération technique a le plus diminué entre 2002 et 2006	23
1.3. Tenir la marque	32
2.1. Qui est responsable de la politique d'aide bilatérale et de la gestion de cette aide ? ..	47
4.1. Situation de l'APD en 2006 et objectifs fixés en 2002 à Monterrey	80

Graphiques

1.1. APD nette des membres du CAD de 1990 à 2006 et simulations du Secrétariat du CAD pour la période 2007 et 2010	16
1.2. Apports nets par catégorie d'APD	18
1.3. Apports nets totaux d'APD aux PMA et autres PFR	21
1.4. Apports totaux nets d'APD par région	22
1.5. Enquête de référence 2006 pour le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris : Proportion de travaux analytiques réalisés conjointement par les donateurs	27
1.6. Évolution des recettes publiques et des versements d'APD en Afrique subsaharienne	29
3.1. Répartition des financements affectés par les donateurs à la santé entre les objectifs stratégiques du Rwanda	63
3.2. Évolution de l'aide en faveur de la santé dans sept pays	64

Liste des abréviations¹

ACDI	Agence canadienne de développement international
APD	Aide publique au développement
ASS	Afrique subsaharienne
CE	Commission européenne
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DTS	Droit de tirage spécial (FMI)
FMI	Fonds monétaire international
FMLSTP	Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
UNFPA²	Fonds des Nations Unies pour la population
GFP	Gestion des finances publiques
IDA²	Association internationale de développement
IFFIm²	Facilité internationale de financement pour la vaccination
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PFR	Pays à faible revenu
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTE	Pays pauvre très endetté
PRITI	Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure
RNB	Revenu national brut
SLP	Stratégie de lutte contre la pauvreté
UE	Union européenne
UNICEF²	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USD²	Dollar des États-Unis

1. Cette liste n'est pas exhaustive. Voir le chapitre 4 pour les abréviations utilisées spécifiquement pour certains pays.

2. Sigle dans la langue anglaise.



Extrait de :
Development Co-operation Report 2007

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/dcr-2007-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Manning, Richard (2008), « Vue d'ensemble du président », dans *Development Co-operation Report 2007*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/dcr-2007-2-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.